

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2014 QCCTQ 2079
Finale

DATE DE LA DÉCISION : 20140819

NUMÉRO DE LA DEMANDE : 248850

PERSONNE DÉSIGNÉE : Christine Chambers

Personne(s) visée(s) :

9119-5891 QUÉBEC INC.
Transport M

NIR : R-572548-7

Demandeur

DÉCISION

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de 9119-5891 QUÉBEC INC.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec¹.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds².

PAR CES MOTIFS,

ACCUEILLE

AUTORISE

:

la Commission des transports du Québec :

la demande;

la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après

MARQUE : FREIG
ANNÉE : 2007
NUMÉRO DE SÉRIE : 1FUJBBCKX7PU34069
À L'ACQUÉREUR SUIVANT : AUTO SIMA INC.

MARQUE : UTILI
ANNÉE : 2006
NUMÉRO DE SÉRIE : 1UYVS25306U642803
À L'ACQUÉREUR SUIVANT : AUTO SIMA INC.

Christine Chambers
Personne désignée

¹ L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.

² L.R.Q. c. P-30.3.